

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – D03-06-26

Présents : 16

Votants : 17

Pour : 17

L'an deux mille vingt-six le 9 juin à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de Convocation du conseil municipal : 2 juin 2026

Présents : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Isabelle CARRON-BLANC Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX - Philippe COLORICCHIO - Anthony DUCOIN - Dominique ESCURE - Serge GIDEMANN - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Valentin MAGNIAT - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

Procurations : Mme Laurence DELBECQ à M. Guillaume LUYTON

Excusés : Mme Laure BERTHELOT – M. Vincent LACAZE

Secrétaire de séance : Mme Christel AVIGNON-BELKHIR

OBJET : VENTE PARCELLES AD 606 ET AD 603 ROUTE D'EPINOUBE / AVENUE DES PINS

Rapporteur : M. Guillaume LUYTON

Suite au document d'arpentage transmis par le géomètre, il convient de prendre une délibération actant la nouvelle numérotation des parcelles vendues (la parcelle AD 603 pour 3a11ca et la parcelle AD 606 pour 34ca) au prix de 30 000 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'approuver la vente des parcelles AD 603 et AD 606,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Saint-Sorlin en Valloire, le 9 juin 2026

Le Maire,
Guillaume LUYTON,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – D02-06-26

Présents : 16

Votants : 17

Pour : 17

L'an deux mille vingt-six le 9 juin à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de Convocation du conseil municipal : 2 juin 2026

Présents : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Isabelle CARRON-BLANC
Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX - Philippe COLORICCHIO - Anthony DUCOIN - Dominique
ESCURE - Serge GIDEMANN - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Valentin
MAGNIAT - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

Procurations : Mme Laurence DELBECQ à M. Guillaume LUYTON

Excusés : Mme Laure BERTHELOT – M. Vincent LACAZE

Secrétaire de séance : Mme Christel AVIGNON-BELKHIR

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION IME ST-UZE ADAPEI 26

Rapporteur : Mme Christel AVIGNON-BELKHIR

Nous avons reçu la demande de subvention de l'ADAPEI pour l'Institut Médico Educatif de St-Uze.
Il est proposé de verser la même subvention qu'en 2025 soit 100 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 100 € à l'ADAPEI pour l'année 2026.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Saint-Sorlin en Valloire, le 9 juin 2026

Le Maire,
Guillaume LUYTON,